
 Nombre de stagiaires
De 6 à 10 max.

 Durée de la formation
7 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Comité de direction

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

INTER : A partir de 1200 € HT / pers

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux climatiques et énergétiques
- Appréhender la méthode de calcul Bilan Carbone® de l'ADEME
- Se fixer des objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre



PROGRAMME

Connaître les enjeux climatiques et énergétiques

Connaître les causes et conséquences du réchauffement climatique
Connaître la réglementation et les engagements politiques en faveur de la lutte contre le changement climatique

Préparer le terrain

Savoir définir son périmètre d'analyse

Découvrir la méthodologie et les outils de calcul de la méthode Bilan Carbone®
Connaître les avantages et les freins à la mise en place d'une stratégie Bas Carbone

S'inspirer et se fixer des objectifs

Exemples de Bilans Carbone et de plans d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Définir les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation

Convocation

Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation

Temps d'apprentissage : apports théoriques

Temps d'expérimentation : mises en situation

Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation

Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires

Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

Questionnaire de satisfaction

Certificat de réalisation

Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39